



Info déchets

Octobre 2024



La halle de transbordement

Les défis d'une reconstruction
ambitieuse

Une période de transition sans halle de transbordement

Eté 2022 à fin 2024

Dates Clés

1998-2001	Construction de l'ancienne halle de transbordement
2015	Déplacement de l'ancienne halle de transbordement
26.07.2022	Incendie
07.2023	Mise en soumission des travaux conformément aux marchés publics
20.09.2023	Permis de construire pour la nouvelle halle de transbordement
09.2023 - fin 2024	Phase de construction

Suite à l'incendie, impliquant la déconstruction des parties sinistrées, le déblaiement des décombres et l'achèvement de la reconstruction de la nouvelle halle de transbordement, Celtor a surmonté une période de défis logistiques significatifs.

En premier lieu, il a fallu sécuriser la partie de la halle qui a été épargnée par l'incendie afin d'éviter tout accident. Pour l'élaboration des plans, les architectes et ingénieurs se sont employés à concevoir un projet détaillé et conforme aux besoins spécifiques de notre entreprise. Durant deux bonnes années (soit deux hivers), nos collaborateurs ont travaillé à l'extérieur. Les temps froids, pluvieux et venteux leur ont compliqué la tâche.

«Lorsqu'il pleuvait, les cartons mouillés se désagrégeaient ce qui rendait le travail plus long que prévu.» Régis

« Lors de grandes rafales de vent, certains déchets s'envolaient jusque dans la forêt. Nous allions les ramasser et cela prenait beaucoup de temps. » Laurent

Pendant les travaux, les activités ordinaires de Celtor se sont poursuivies sans relâche. La déchèterie qui se trouvait dans la halle a dû être déplacée à plusieurs reprises au fur et à mesure de la déconstruction et de la reconstruction. Chaque relocalisation temporaire visait à minimiser les désagréments pour les utilisatrices et les utilisateurs tout en permettant au chantier de progresser efficacement.

Systeme de sécurité prévu

La nouvelle halle sera équipée d'un important système de protection contre les incendies. En plus des détecteurs de fumées et de chaleur, des caméras, des extincteurs et des canons à eau à déclenchement automatique seront mis en place pour assurer une réponse rapide et efficace à tout départ de feu. Cette technologie déjà présente sur d'autres sites similaires répond aux normes de sécurités actuelles.

Avec une halle plus haute, la distance entre les déchets à traiter et le toit de l'infrastructure devient plus importante, réduisant ainsi le risque de propagation du feu lors d'un incendie.

La nouvelle halle : plus haute, pourquoi ?

Différents paramètres nous ont conduits à repenser stratégiquement la construction de la nouvelle halle. Notre objectif est de répondre de manière optimale aux besoins de Celtor SA, des utilisatrices et utilisateurs.

Outil de travail

La halle de transbordement n'est pas un bâtiment comme les autres, c'est un outil de travail spécialisé et indispensable. La halle est équipée de diverses infrastructures (cloisons de séparation, circuit poids lourds...) qui permettent de gérer quotidiennement et efficacement les déchets de plus de 32'000 habitants (environ 45'000 tonnes par année). Elle améliore les conditions de travail, offre une protection contre les éléments naturels (pluie, neige, vent et soleil) et permet ainsi une continuité des activités tout au long de l'année. Son rôle multifonctionnel en fait un élément clé dans la structuration, le dynamisme et la durabilité des activités de Celtor. Depuis la halle construite entre 1998 et 2001, déplacée en 2015 et détruite par le feu en 2022, sa reconstruction en 2024 répond aux besoins et exigences actuels.

Le transbordement consiste à décharger, manutentionner, transférer les déchets d'un véhicule de collecte vers un autre moyen de transport pour leur traitement ultérieur.



Protection de l'environnement et aspect visuel

La halle sera équipée de filets de protection pour éviter que les déchets qui y sont traités ne soient dispersés par le vent dans la forêt et les alentours du site. L'objectif est de préserver la forêt, en minimisant l'impact des activités de Celtor.

La conception de la halle de transbordement a été soigneusement étudiée pour s'harmoniser au mieux avec son environnement naturel. Le bois de construction utilisé provient de Suisse, ce qui favorise un cycle court et écologique.

Dimensions

Les dimensions plus hautes de la nouvelle halle servent également au fonctionnement efficace et sécurisé de nos machines. Lorsqu'une pelle de manutention déploie son bras, celui-ci peut atteindre jusqu'à 15 mètres de hauteur. L'emplacement de la déchèterie est aussi doté d'un couvert plus long, afin de permettre aux usagers d'être à l'abri des intempéries.



Pelle de manutention – ancienne halle de transbordement (Hauteur : 14.10 m.)



Pelle de manutention – nouvelle halle de transbordement (Hauteur : 18.66 m.)

Moments forts



Utilisation de l'espace de la halle

Les citoyennes et les citoyens auront accès à l'espace déchèterie de cette halle. Les autres parties seront réservées aux activités professionnelles. Cette séparation vise à assurer une gestion efficace des espaces, la sécurité et le bon déroulement des activités de chacun.

Quelques chiffres



La longueur des lamellés
57,2 m (39,5 m + 17,7 m)



La largeur des lamellés
48 cm



La hauteur max des lamellés
~ 2,2 m



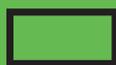
Le poids d'un élément BLC (bois lamellé-collé)
~ 17 tonnes



Le poids total de la structure acier et bois
~ 600 tonnes



La tonne de bois total, yc paroi
~ 400 tonnes



La superficie de la halle reste inchangée
~ 5'900 m²



La hauteur maximale
= 18,66 m , longueur = 121,13 m et largeur = 57,18 m



Le nombre de m³ de béton
= 185 m³ et 22 tonnes d'armature



La superficie des panneaux solaires
= 3800 m²

CELTOR SA

Case postale 27
2710 Tavannes

Téléphone : **032 481 42 62**
Courriel : **info@celtor.ch**
www.celtor.ch